



Carrefour
Aliénation
Parentale
Québec



L'aliénation parentale, ça brise des vies !
Faites partie de la solution !

Rapport annuel 2022-23



info@alienationparentale.ca

Pour que les mots d'adultes cessent de créer des maux d'enfants

La santé psychologique de l'enfant
est au cœur même de notre mission !

Cet enfant qui ne demande qu'à
aimer ses deux parents sans condition !

Cet enfant qui ne demande qu'à
être aimé par ses deux parents sans compétition !

Aidez-nous à promouvoir notre mission auprès de vos réseaux
d'affaires pour que le CAP puisse trouver sa voie vers la pérennité et
s'occuper de ce qui est le plus important:
LA PROTECTION DE L'ENFANT et la santé de sa famille.



**"L'enfance est le
sol sur lequel
nous marcherons
toute notre vie."**

- Lya Luft

TABLE DES MATIÈRES

Mot de la présidente fondatrice, de la responsable des familles et de l'ambassadrice des jeunes	3
Cheminement de l'organisme	7
Notre mission, philosophie d'action et valeurs	8
Portrait des activités d'accompagnement	10
Portrait des activités de sensibilisation	17
Nos outils d'information et d'éducation	22
Profil des personnes touchées	23
Nos membres	24
Vie démocratique et associative	26
Nos bénévoles	27
Notre conseil d'administration	28
Notre équipe	29
Nos comités de travail	30
Nos partenaires et résultats financiers	33
Annexes	37

Mot de la présidente fondatrice



Sans aucun doute, l'année d'avril 2022 à mars 2023 marque un jalon dans l'histoire du Carrefour aliénation parentale (CAP).

La campagne annuelle de sensibilisation à l'AP, résonnant dans 50 pays le 25 avril, a fracassé tous les records de visibilité auprès des médias traditionnels (15 représentations), sur notre site Web (50 000 visiteurs) et sur les réseaux sociaux (une couverture de plus de 300 000 personnes). Le grand rassemblement annuel du 25 avril a mobilisé plus de 185 personnes qui ont entendu des parents et des jeunes généreusement témoigner de leur histoire d'aliénation parentale (AP) et de ses conséquences sur leur vie.

En 2022, on a pu dire sans hésitation « enfin, on parle ouvertement d'aliénation parentale, avec légitimité et dans le respect de ce que cela représente. »

Le succès de cette campagne, bien qu'il nourrisse l'objectif de voir l'AP sortir de l'ombre, a néanmoins son revers de la médaille. En effet, les ressources et moyens financiers nécessaires pour soutenir les nombreuses activités mises en place sont incontestablement insuffisants : malgré l'incroyable investissement de l'équipe composée de sous-traitants et de bénévoles, l'expansion du CAP, indispensable pour répondre aux besoins croissants, ne peut continuer sans une équipe permanente salariée soutenue par un financement récurrent.

Toutefois, cette année encore, l'organisme a réussi l'impossible. Grâce à une équipe de cœur dévouée et au soutien de 28 bénévoles investis dans les services ou dans les comités de travail, plus de 1 700 participations, touchant 600 parents, ont pris la forme d'activités d'accompagnement et d'éducation, et 140 professionnels des milieux juridiques, psychosociaux, communautaires et scolaires se sont enrichis des savoirs transmis par le CAP dans le cadre de huit types de services d'accompagnement mis en place pour répondre aux besoins spécifiques de la communauté.

Avec ses 380 membres (+24 %) qui croient en sa mission, le CAP se doit de continuer à faire avancer sa mission éducative. Ainsi, le CAP suit les travaux des experts québécois et est aussi membre du groupe international Parental Alienation Study Group (PASG). Cette vigie lui permet de rester à la fine pointe des études et des meilleures pratiques du Québec comme ailleurs.

La pérennité de la mission du CAP passera aussi par le transfert de savoir vers les ressources professionnelles concernées afin de référencer les familles adéquatement. Nous espérons que ce modèle Train-the-trainer implanté cette année auprès de notre partenaire Première Ressource – aide aux parents sera multiplié et soutenu financièrement pour être de plus en plus présent dans les années à venir.

Un projet important, au cœur du développement du CAP cette année, a été d'entamer la réflexion sur la refonte du site Web pour offrir une plateforme plus dynamique et interactive pour un accompagnement autonome disponible 24 h/24 et 7 jours/7.

Pour continuer la réalisation de nos projets ambitieux, nous avons répondu à différents appels à projets, mais sans le succès espéré. Nous souhaitons de tout cœur être entendus et soutenus.

À ce jour, mon engagement entièrement bénévole à la direction générale de l'organisme a permis de contenir les dépenses au strict minimum. Mais, face à l'augmentation des demandes et des projets, cette configuration ne peut continuer. En effet, mon double rôle en tant que présidente et directrice générale provisoire fait obstacle à l'accessibilité et au soutien financier de ministères et de certains donateurs. La croissance nécessaire requiert une direction générale expérimentée en matière de financement gouvernemental, dans le domaine philanthropique et la gestion d'un organisme de bienfaisance, comme le recommande la firme Focus OSBL, mandatée pour évaluer les besoins inhérents à ce développement.

Un premier appel à candidatures au poste de direction générale n'a pas eu de résultat. Il faut dire que ce poste nécessite différentes expertises difficiles à trouver, surtout en ce contexte de pénurie de main-d'œuvre. Nous espérons lancer un nouvel appel à candidatures prochainement.

Parmi d'autres réalisations, nous avons effectué la transition des services d'accompagnement individuel vers des services de groupe, puisque les ressources ne permettaient plus de soutenir la demande exponentielle d'accompagnements individuels. Ces services, encensés par les participants, sont sous la responsabilité de Joanna Murphy, sous-traitante au CAP depuis sa fondation. Son expertise est inestimable et soulève l'importance et la priorité d'assurer son maintien en poste en lui offrant une permanence avec des conditions de travail justes et concurrentielles.

Aucune de ces belles réalisations n'aurait été possible sans le soutien financier et la générosité de la Chambre des Notaires, de la Fondation Linoit, des ministres Simon Jolin-Barette et Lionel Carmant, ainsi que de tous ceux qui ont cru en nous, dans la mission du CAP, et qui ont fait un don individuel, contribuant ainsi significativement au maintien de l'organisme.

Aucune de ces réalisations n'aurait été possible sans les bénévoles qui laissent parler leur cœur et apportent leur expertise afin de collaborer à l'avancement d'un organisme unique en son genre, qui permet à des centaines de familles par année de trouver un lieu pour se déposer, être accueillies, guidées et garder espoir. MERCI, chers membres du CA, membres des comités de travail, bénévoles en soutien auprès de vos pairs et professionnels engagés et inspirants! Je voudrais tout particulièrement remercier nos bénévoles Emy, Sonia, Karine et Maève, qui sont des guides inspirants pour les parents et les professionnels qui croisent leur route.

Le CAP conclut sa 6e année d'existence. La grande victoire du CAP depuis ses débuts est d'avoir guidé la discussion et la parole sur ce sujet difficile que l'on préférerait taire pour, aujourd'hui, en discuter à voix haute avec compassion, authenticité et respect.

Je lance un cri du cœur et porte le message de milliers de voix de jeunes, de parents et de professionnels aux différentes instances gouvernementales et aux grands donateurs dont la mission sociale est de protéger la santé de notre jeunesse et des familles québécoises. Si ce qui vous distingue comme partenaire financier, c'est le courage d'oser soutenir les besoins réels plutôt que populaires et d'être à l'avant du défilé pour collaborer à un grand enjeu de société, investissez auprès du CAP, un organisme unique dans sa mission, ses services et ses résultats. Collaborez au grand mouvement qui se crée et qui est en route pour changer la trajectoire de nombreuses familles en coparentalité au Québec.

Soyez des nôtres pour écrire le prochain chapitre de l'histoire du CAP!



Caroline Paradis
Présidente et directrice générale (provisoire)

Mot de la responsable de la sensibilisation et de l'accompagnement des familles



J'ai eu l'immense privilège de voir naître le CAP et d'accompagner les tout premiers groupes de soutien pour parents en situation d'aliénation parentale et de rupture de lien lorsque le CAP a lancé ses activités en avril 2017. Je connais aussi celui de voir grandir l'organisme depuis plus de six ans maintenant.

Les parents qui viennent chercher de l'aide au CAP vivent souvent une grande détresse et se retrouvent complètement désemparés devant la dynamique d'AP qu'ils se voient imposer. La rupture de lien avec un ou plusieurs de leurs enfants fait naître un fort sentiment de confusion, d'impuissance et d'injustice. Cela est fort compréhensible, puisque l'AP est une violence familiale contre-intuitive, qui confond la vaste majorité des parents et des intervenants psychosociaux et juridiques.

Le CAP joue un rôle phare en permettant aux parents de comprendre la réalité de leur enfant exposé au choix déchirant de devoir choisir entre ses deux parents et en leur apprenant à apaiser leur enfant, même à distance, et à déjouer les pièges inhérents à une dynamique d'AP. Nous avons par ailleurs pour mission d'éduquer les parents sur les enjeux de l'AP en les amenant à naviguer le système psychosocial et juridique, et à repérer les services disponibles et adéquats pour leur situation.

Tous les parents ne connaîtront pas de parcours juridique, mais tous les parents en situation de risque de rupture de lien ou en rupture de lien avec un de leurs enfants auront besoin de recourir à un type de soutien psychosocial. Nous recevons à cet égard des appels de plus en plus pressants de la part des intervenants de premières lignes, eux-mêmes en quête de formation ou de mentorat et d'outils pour aider les familles et les enfants en situation d'AP.

Nous sommes conscients que la sensibilisation et l'éducation sont la clé et la première étape vers la résolution de l'AP. Nous en témoignons tous les jours sur le terrain : plus les parents arrivent tôt au CAP, plus grandes sont les probabilités de retrouvailles ou de réconciliation après une rupture de lien.

Mon vœu pour le futur, pour les années à venir : voir une mobilisation des instances gouvernementales et des intervenants psychosociaux et juridiques afin que tous prennent conscience des réels enjeux de l'AP et qu'un partage des connaissances et des meilleures pratiques en matière d'intervention se mette en place.

Je tiens à saluer le courage des parents qui choisissent de rester dignes et qui prennent le temps de sensibiliser les ressources qu'ils croisent et d'ouvrir le dialogue avec patience et espoir. Je ne saurais leur exprimer toute l'admiration qu'ils m'inspirent!

Joanna Murphy

Responsable de la sensibilisation et de l'accompagnement des familles

Mot de l'ambassadrice des jeunes, Emy



Je m'appelle Emy, j'ai 21 ans et j'ai été victime d'aliénation parentale pendant la majeure partie de mon enfance. Aujourd'hui, je suis ambassadrice pour le CAP. Je donne ma voix pour tous les enfants (ou adultes) qui ne sont pas encore en mesure de le faire.

En 2019, après avoir rebâti la relation avec mon parent rejeté, ce dernier m'a mentionné qu'un organisme cherchait des témoignages de personnes ayant vécu de l'AP, alors que je n'avais plus de difficulté à en parler. Je croyais que ce que j'avais vécu et qui avait chamboulé ma vie méritait d'être partagé, parce que je savais que je ne devais pas être seule. J'espérais pouvoir connecter avec d'autres personnes : j'ai donc accepté.

J'ai rapidement appris que très peu de personnes qui avaient vécu, enfants, de l'aliénation parentale étaient capables d'en parler, en grande partie en raison du poids de la culpabilité qu'ils portaient. Je me suis rendu compte que j'avais la chance d'avoir été en mesure de me défaire de cette culpabilité, sachant que rien n'était de ma faute lorsque, à mes 12 ans, un de mes parents a imposé des conditions à son amour, dont j'avais désespérément besoin. Étant en plus douée avec les mots, ce n'était même pas un choix pour moi : ma voix DEVAIT servir à quelque chose.

C'est comme cela que j'ai commencé à participer, puis à coanimer les groupes de soutien que le CAP organise pour des parents victimes d'AP. Je crois qu'en coanimant les groupes de soutien pour les parents, je les aide à comprendre ce qui se passe dans la tête de leur(s) enfant(s) et ainsi à agir auprès d'eux pour essayer de contrecarrer l'AP, parce que c'est une situation totalement contre nature et remplie de pièges.

Je participe également à des formations ou à des conférences que le CAP offre aux professionnels et aux organismes qui pourraient être touchés par l'AP. Même si c'est beaucoup plus répandu qu'on le pense, c'est encore un sujet méconnu et tabou. Les connaissances sont encore théoriques pour la majorité. Selon moi, entendre une jeune qui l'a vécue touche les personnes et confirme cette théorie de façon concrète.

Finalement, j'ai aussi assuré une grande présence médiatique pour sensibiliser la population, en offrant par exemple des entrevues à la radio ou à la télévision. Cela a permis à plusieurs enfants de se reconnaître dans mon histoire, et plusieurs m'ont ensuite contactée personnellement. Certains ont même renoué des liens avec des parents rejetés. Plus on en parle, plus la société est en mesure de contrer l'AP ou de la gérer adéquatement.

Nous sommes actuellement le seul organisme spécialisé en aliénation parentale au Québec, et la demande est énorme. Nos ressources sont limitées, mais notre mission est essentielle et doit continuer. J'aimerais donc remercier tous nos grands donateurs et partenaires qui me permettent d'entreprendre des actions concrètes afin d'aider des milliers de personnes qui traversent présentement ce que j'ai personnellement vécu, et à quoi j'ai survécu.

A handwritten signature in black ink that reads 'Emy' with a small heart symbol above the 'y'.

Emy Gemme

Ambassadrice et secrétaire au CA

Cheminement de l'organisme

*« Ne doutez jamais qu'un petit groupe de citoyens sérieux peuvent changer le monde.
C'est d'ailleurs la seule façon d'y arriver. »*
Margaret Mead

L'organisme est né d'un besoin de dire à voix haute ce qui est vécu en silence par des milliers de jeunes, de parents et de grands-parents.

C'est en juin 2016 que l'organisme Carrefour aliénation parentale Québec (CAP) est constitué par un groupe de parents auprès du Bureau du registraire du Québec. C'est en avril 2018 qu'il recevra son **statut d'organisme de bienfaisance (numéro : 770 882 520 RR0001)**.



2017-18

Premier CA et lancement officiel du site internet lors de la journée internationale de sensibilisation à l'aliénation parentale.

Début des groupes de soutien : des salles sont louées à l'occasion à Montréal, à Québec, à Trois-Rivières et à Sherbrooke.

Première conférence auprès de 550 professionnels œuvrant auprès des jeunes.

2019-20

Le CAP organise le premier colloque multidisciplinaire exclusivement au sujet de l'aliénation parentale. Plus de 230 personnes y assistent : parents, milieu communautaire, professionnels des domaines juridiques et psychosociaux sont rassemblés.

Une équipe de bénévoles se crée, affectueusement appelée « la boussole du CAP ».

2020-22

La pandémie impose un transfert accéléré entièrement en ligne.

L'organisme fait face à une croissance exponentielle des demandes d'accompagnement en provenance de toutes les régions du Québec. Le CAP demeure encore à ce jour un service entièrement virtuel.

2022-23

La campagne de sensibilisation fracasse tous les records en matière de couverture média et de réseaux sociaux. La demande provient de tous les milieux : familles, organismes et professionnels.

Le CAP est aujourd'hui l'œuvre de milliers de parents et de jeunes qui ont partagé leurs vécus, leurs défis et leurs victoires. L'organisme peut aujourd'hui compter sur plusieurs bénévoles pour donner une voix et un ton juste à ce qu'est la réalité de l'AP.

Notre mission



**Aucun enfant ne devrait avoir
à rejeter 50% de lui-même
sans raison valable**

« L'aliénation parentale, c'est une violence familiale où un enfant est instrumentalisé par généralement l'un des deux parents et amené à dénigrer et à rejeter complètement son autre parent, sans raison valable. »

Une mission en 4 axes

Sensibilisation

Sensibiliser la population à l'aliénation parentale pour que chacun puisse la reconnaître, la prévenir et agir avant qu'il soit trop tard.

Éducation

Guider les parents et les intervenants par l'éducation et des approches préventives ou de résolution.

Soutien

Soutenir les familles par le partage et l'entraide visant la protection de la relation enfant-parent et la réconciliation avec l'enfant.

Vigie

Assurer une vigie nationale et internationale sur les meilleures pratiques et collaborer avec les ressources et organismes en place comme levier de développement de services au Québec.

Notre philosophie d'action et nos valeurs

AGIR POUR la santé de l'enfant ET NON CONTRE l'autre parent

Nous sommes conscients de la souffrance vécue par les parents et les enfants touchés. Nous savons aussi que ce sujet peut être controversé et exige des efforts soutenus pour le démystifier.

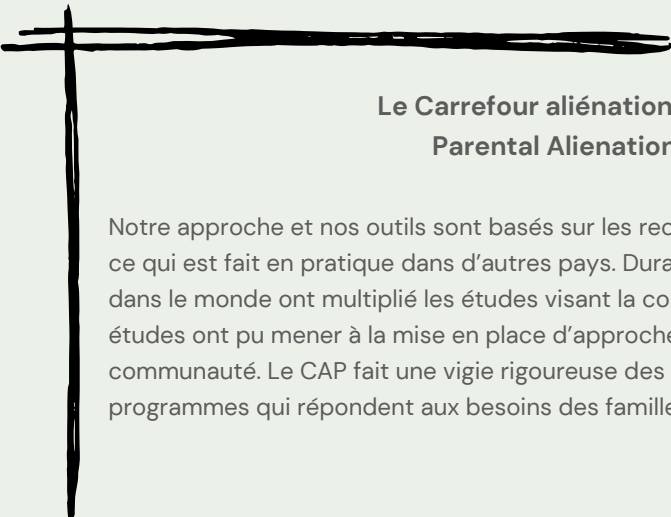
Ainsi, nous croyons que la crédibilité du phénomène et les besoins qui en découlent passeront par une position non militante et non violente où l'attention sera portée sur les actions bienveillantes, le respect de l'intérêt fondamental de l'enfant ainsi que sur la santé des dynamiques familiales.

Empowerment | Pouvoir d'action : Le CAP croit que l'éducation des familles est un vecteur puissant pour permettre à celles-ci de reprendre leur pouvoir de prévention et de guérison, et de se mettre en action pour leur bien-être et celui de leur enfant.

Empathie : Le CAP comprend l'impuissance et la souffrance que vivent les enfants, les parents et leur entourage. Il offre un espace sans jugement.

Entraide : Le CAP croit au pouvoir de la communauté et invite les familles à sortir de leur isolement : elles ne sont pas seules.

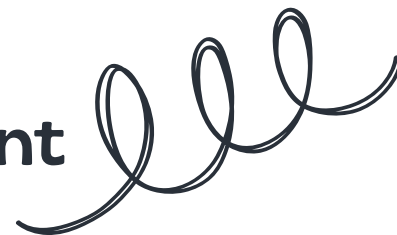
Expertise : Le CAP est un acteur de changement représentant la fine pointe des développements de la science et de la réalité du terrain.



Le Carrefour aliénation parentale est membre de
Parental Alienation Study Group (PASG).

Notre approche et nos outils sont basés sur les recherches et publications dans le domaine ainsi que sur ce qui est fait en pratique dans d'autres pays. Durant les dix dernières années, les chercheurs de partout dans le monde ont multiplié les études visant la compréhension du phénomène. Les résultats de ces études ont pu mener à la mise en place d'approches plus concrètes dans les interventions pour la communauté. Le CAP fait une vigie rigoureuse des développements et assure l'implantation de programmes qui répondent aux besoins des familles québécoises.

Portrait sommaire Activités d'accompagnement



L'aliénation parentale n'est pas un conflit parental normal. Il s'agit d'un phénomène contre-intuitif qui exige une compréhension de la dynamique à l'œuvre. **Les activités visent la compréhension de cette dynamique, de ces besoins d'interventions psychosociales et de ces différentes trajectoires juridiques** pour la prévenir ou savoir agir pour en éviter les pièges et établir les bonnes approches.

Toutes nos activités ont lieu par vidéoconférence et sont accessibles partout au Québec.

Nos activités de soutien sont modelées pour répondre à divers besoins particuliers auxquels font face nos membres.



1 700 participants
toutes activités confondues



600 membres de familles
ont assisté à au moins une activité



140 professionnel·les
des milieux communautaire, psychosocial et juridique

Pour les parents et les jeunes adultes

- Groupe de soutien entre pairs
- Café-rencontre
- Midi-info et suivi
- Accompagnement individuel (parents)

Pour tous

- Conférences éducatives par des professionnels
- Programmes et outils de sensibilisation

Pour les professionnels

- Atelier-discussion
- Coaching d'intervenants de première ligne
- Accompagnement parent-professionnel (cellule multidisciplinaire)

950 heures du CAP
235 heures de soutien bénévole

Fonds d'études
notariales



Les activités de nature juridique sont rendues possibles grâce au soutien financier du Fonds d'études notariales de La Chambre des Notaires.

Groupe de soutien entre pairs

Animé bénévolement par Sonia Mascolo. Ces soirées d'une durée de 2 h 30 invitent les parents à sortir de leur isolement. Elles offrent un espace de partage et d'écoute sans jugement pour que chaque participant puisse se sentir accueilli, entendu et guidé adéquatement. Au CAP, nous croyons que chaque parent rejeté a un avenir avec son ou ses enfant(s) et c'est ainsi que nous accompagnons les parents sur le chemin de la réconciliation.

Soirées réservées aux parents en situation de rupture de lien avec un ou plusieurs de leurs enfants et dont le processus juridique n'est plus actif.

36

soirées

416

participations

185

parents et membres de leur famille ont assisté



Mot de l'animatrice bénévole des groupes de soutien, Sonia

Je m'appelle Sonia Mascolo. Je suis une survivante de l'aliénation parentale et une ergothérapeute de profession.

J'ai publié mon histoire, *Ce que j'avais de plus précieux*, à l'été 2020. Mon objectif est de conscientiser les intervenants et de sensibiliser la population à ce type de violence familiale.

C'est lui qui m'a menée au CAP et j'en suis extrêmement reconnaissante, puisque j'ai le privilège d'y animer des groupes de support pour des parents en rupture de contact et en rupture de lien.

Je suis fière de pouvoir accueillir tous ces parents et leur offrir un espace de parole sécuritaire et bienveillant. Dans chaque groupe, je sens que l'on fait une différence dans la vie de ces parents et de leur famille. Je vois peu à peu leur souffrance s'apaiser et les vois tout doucement reprendre leur pouvoir sur une situation qui est plus grande que nature et où l'on doit apprendre à déjouer notre intuition. À mon humble avis, il n'y a rien de plus contre-intuitif que de faire face à l'aliénation parentale.

C'est extrêmement enrichissant, autant pour moi que pour ces parents, d'être les témoins d'histoires de réconciliation. Cela donne de l'espoir, un espoir qui est, à certains moments, tellement difficile à apercevoir, mais qu'il est primordial d'entretenir afin de ne pas en mourir.

Mon implication avec le CAP donne un sens à ma souffrance. La même souffrance que je vois en ces parents, toujours aussi vive et profonde, que cela fasse un jour, un an ou dix ans que l'on est confronté à cette réalité.

Je demeure convaincue que, si un organisme comme le CAP avait existé, il y a déjà de cela 25 ans, ma famille ne serait pas restée sur cette trajectoire. Je n'aurais probablement pas eu à ajouter à ma liste le titre de grand-maman aliénée de deux petites-filles aujourd'hui âgées de 12 ans et de presque 2 ans.

Soutenir le CAP, c'est outiller nos familles pour qu'elles puissent continuer de grandir et de fleurir, même lorsqu'elles sont confrontées à l'adversité.

Café-rencontre

Animé par Joanna Murphy, intervenante spécialisée du CAP, expérimentée avec les rouages psychosociaux et juridiques.

Ces rencontres d'une durée de 2 h 30 ont lieu en soirée. Elles visent la compréhension de la dynamique de l'AP, la compréhension de la trajectoire psychojuridique consacrée à l'AP, l'analyse de cas réels en groupe et le référencement.

Groupe restreint à 15 participants pour assurer une rencontre dynamique et interactive. Les participants ont un parcours actif ou à venir dans le système psychosocial et juridique.

13

soirées

127

participations

81

parents



Midi-info et suivi

Analyse faite par Joanna Murphy, intervenante spécialisée du CAP, expérimentée avec les rouages psychosociaux et juridiques.

Ces rencontres ont lieu sur l'heure du midi. Elles visent la compréhension de la trajectoire juridique consacrée à l'AP des parents présents et de leurs enfants, la compréhension des étapes et des options ainsi que la présentation de différents scénarios juridiques rencontrés en situation d'AP.

Groupe limité à 5 participants qui bénéficieront d'une analyse personnalisée. Les participants ont tous participé à un café-rencontre et ont un parcours actif ou à venir dans le système psychosocial et juridique.

14

midis

62

participations

30

parents

Accompagnement et suivi individuel

L'accompagnement individuel s'intègre en tout temps dans une **réflexion psychojuridique**. La rencontre vise l'analyse de la situation familiale du participant sur la trajectoire psychosociale et juridique, la compréhension des options selon les étapes traversées et le référencement vers des ressources communautaires et professionnelles, notamment psychologues, travailleurs sociaux, médiateur-trices, avocat-es, aide juridique, centre de justice de proximité, etc.

Intervention par Joanna Murphy

Soutien individuel

Toute personne doit avoir participé à au moins un café-rencontre.

Faute de ressources au CAP, le soutien individuel sera un service d'exception en 2023.

114

rencontres
à durée variée
et adaptée aux besoins

52

parents

Cellules multidisciplinaires

Ces cellules permettent de comprendre les enjeux, le rôle de chacun et comment s'opère le relais entre les intervenants (juridiques et psychosociaux) dans la résolution de l'AP. Elles permettent aussi de recadrer les droits et les responsabilités des parents face à leurs enfants et face au coparent. **Le rôle du CAP est d'offrir une vision de 360 degrés aux professionnels pour qu'ils puissent mieux servir leur client** et connaître les différentes approches sociojudiciaires ou psychojuridiques disponibles.

Analyse faite par Joanna Murphy, intervenante spécialisée du CAP.

Soutien d'un parent vivant de l'AP accompagné par un ou plusieurs professionnels

le soutenant dans son parcours psychojuridique.

Service d'exception, la pertinence étant évaluée par l'intervenante.

69

rencontres

39

parents accompagnés

Le travail concerté des professionnels autour d'une famille est un modèle exemplaire de résolution pour assurer le meilleur intérêt de l'enfant. C'est un modèle de services qui, selon les ressources du CAP, prendra de plus en plus d'importance lorsque la capacité de l'équipe le permettra.

Conférences éducatives

« L'éducation est l'arme la plus puissante qu'on puisse utiliser pour changer le monde. »
Nelson Mandela

La science de l'aliénation parentale et ses impacts se trouvent au croisement de multiples domaines, notamment la psychologie, la justice, le développement et la protection de l'enfant, la communication, etc.

Le sujet de l'AP est complexe et s'éduquer est primordial pour reprendre son pouvoir d'action ou aider quelqu'un de l'entourage.

Pour tous,
Famille,
milieu communautaire,
professionnels qui
oeuvrent auprès des
familles et des jeunes

Nous avons donc entrepris d'inviter mensuellement un professionnel à offrir une conférence sur des sujets qui touchent une facette de l'AP. Ces conférences sont enregistrées et accessibles en tout temps sur le portail privé des membres. Nous avons aussi fourni l'accès aux conférences du groupe international *Family Access*.

11

conférences

622

participations

301

personnes

CONFÉRENCE EN LIGNE

Voici quelques-uns des thèmes abordés :

- Les contacts avec votre enfant sont difficiles - Que faire?
- La communication non violente
- Le lien d'attachement
- Le conflit de loyauté
- Le chemin de la réconciliation

Voir la liste complète des thèmes en annexe

Mardi 28 mars à 19h00

Merci à nos conférencières :

- Lorraine Filion
- Audrey Gosselin
- Danielle Marchand
- Cynthia Girard

Formation et atelier-discussion

Le CAP s'est créé en très peu de temps une expertise solide et une crédibilité auprès de divers milieux professionnels, communautaires et scolaires.

Ces rencontres sont adaptées aux besoins énoncés par ceux qui nous invitent. Cependant, le CAP reconnaît la puissance du témoignage et l'intègre dans la majorité de ces ateliers. Comprendre l'AP, c'est bien au-delà de la science. C'est donc par des exemples pratiques et des témoignages vécus que ces rencontres ont souvent lieu.

Auprès de groupes communautaires et professionnels

27

conférences

140

professionnels

Groupes rencontrés ou formés:

- Équipe des intervenantes de **Première Ressource** (Partenaires)
- Équipe d'intervention de l'organisme **Inform'elle**
- Équipe d'**experts d'analyse psychosociale et psycholégale** de Montréal
- Intervenante et formatrice de **Cible Petite Enfance**
- Atelier auprès de **RePère**
- Formation auprès des **étudiant.es en techniques de service social** de Chicoutimi



Un MERCI tout spécial à Maève et à sa mère Karine qui ont accepté si généreusement de partager leur histoire lors de plusieurs événements auprès de professionnels.

Satisfaction des activités de groupe

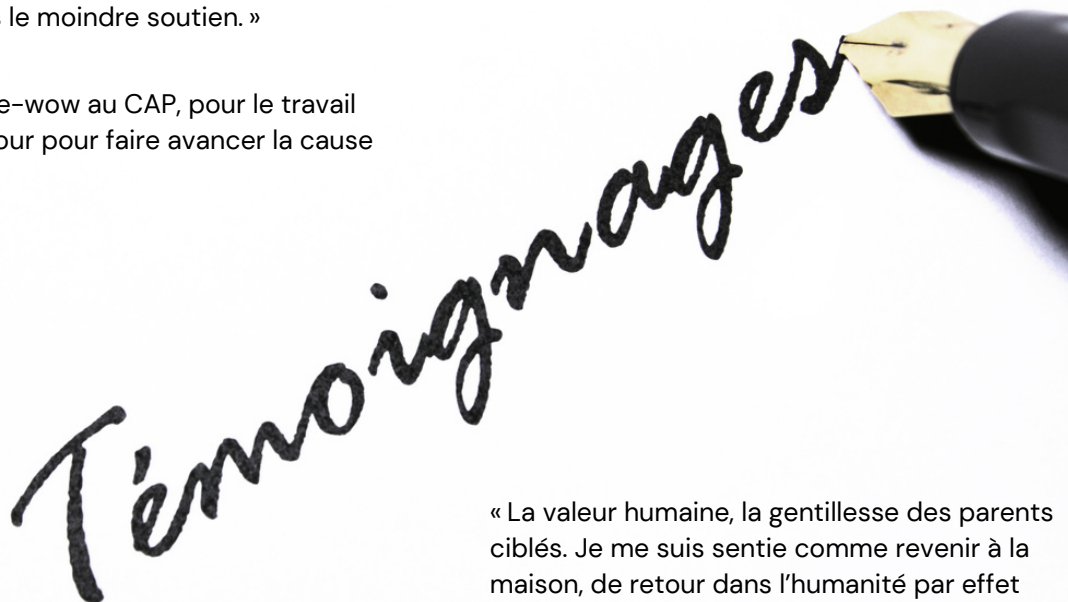
L'évaluation de la satisfaction des activités provient d'un court sondage envoyé aux participants à la suite de chaque activité afin de recueillir leur satisfaction générale et leurs suggestions dans le but d'une amélioration continue de nos activités.

9/10 Taux de satisfaction

« Ta compétence, Joanna. Tu es une femme de cœur et de tête, sensible et capable de saisir rapidement et de synthétiser les problématiques. J'aurais tellement aimé avoir accès au CAP en 1993 lorsque j'ai traversé l'AP toute seule sans le moindre soutien. »

« Wow, wow et re-wow au CAP, pour le travail abattu chaque jour pour faire avancer la cause de l'AP. »

« Chaque personne a eu sa place pour une prise de parole. Les interventions de Sonia sont judicieuses, encourageantes et très éclairantes. Écoute et respect. »



Témoignages

« La sincérité des participants et leur rétroaction. La chaleur et l'empathie des propos de l'animatrice. Malgré les situations difficiles, personne ne tombe dans le drame, car l'animatrice sait recadrer le tout. Merci !!! »

« Intéressante proposition de conférences offertes par des intervenants de différents milieux qui peuvent éventuellement offrir leurs services de soutien. Cela fait découvrir des ressources et rassure sur ce à quoi s'attendre. »

« La valeur humaine, la gentillesse des parents ciblés. Je me suis sentie comme revenir à la maison, de retour dans l'humanité par effet miroir. »

« L'écoute, l'entraide entre les parents... c'est incroyable comment ces groupes de soutien nous font du bien et nous aident à persévérer dans notre situation parentale qui n'a presque rien de normale... »

« Votre organisme m'a outillé pour revoir mon fils après 16 mois de rupture de lien et demeure pour moi une bouée de sauvetage. Merci ! »

Portrait Activités de sensibilisation



Journée internationale de sensibilisation à l'aliénation parentale 25 avril 2022

Le 25 avril de chaque année souligne, dans plus de 50 pays dans le monde, la journée de sensibilisation à l'aliénation parentale.

C'est un enjeu international où plus de 1 000 experts et de nombreux groupes travaillent d'arrache-pied pour lever le voile sur ce phénomène, trouver des solutions psychosociales et juridiques efficaces et promouvoir les meilleures pratiques.



Campagne annuelle de sensibilisation 2022

Thème de l'année :
L'aliénation parentale,
un tabou lourd de conséquences !"

Du 15 avril
au 15 mai 2022

La campagne de sensibilisation 2022 a battu tous les records. On peut dire que le tabou est tombé.

La campagne a permis d'ouvrir la discussion sur la majorité des canaux de communications.

Enfin, on en parle à voix haute, avec respect et dans les limites de ce qu'elle est ou n'est pas pour dénoncer les conséquences sous-estimées voire banalisées sur les enfants et les familles affligées.

**Pour l'équipe du CAP,
un jalon essentiel a été atteint.**



185 personnes

réunies lors de la soirée du 25 avril où des jeunes et des parents ont accepté de témoigner courageusement de leur réalité et des séquelles sur leur vie.

Visibilité numérique durant la campagne

12 000

visiteurs sur le site internet

1 000

écoutes des balados

230 000

couvertures Facebook

15 000

couvertures Instagram

Sensibilisation 2022

"Celui qui témoigne ouvre une porte à la vérité et permet aux autres d'en franchir le seuil."
Auteur inconnu

Outils et entrevues clés de la sensibilisation



Balados :

Maève 15 ans, les séquelles de l'AP;
Karine, la maman de Maève



Emy Gemme, ambassadrice des jeunes à Denis Lévesque

ICI Première | Pénélope
98.5 FM | L'effet Normandeau
QUB Radio | Geneviève Petterson
Tout un matin avec Masbourian
Podcast Corsé de Cynthia Girard
Télé Québec | L'avenir vous appartient

Voir la liste complète en annexe.

Notre site internet : alienationparentale.ca

Depuis les débuts du CAP, le site Web demeure la vitrine d'information no1 pour démystifier l'aliénation parentale. En 2022, c'est encore plus de 55 % de notre clientèle qui nous découvre par ce moyen.

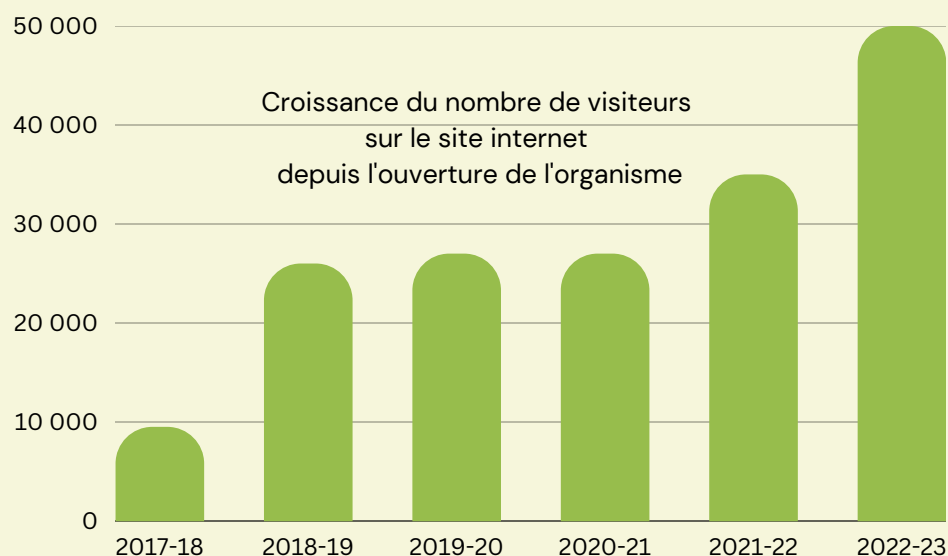
C'est un site qui sert de sensibilisation à la population en général de même qu'un portail privé pour nos membres, en leur offrant un accès privilégié à un contenu régulièrement mis à jour entre autres par l'ajout des conférences. Dans une optique d'efficacité et de clarté, nous avons entrepris d'ajouter cette année une page à notre site internet, la foire aux questions (FAQ), pour répondre aux questions les plus souvent demandées.

L'achalandage du site a battu tous les records cette année grâce à la grande visibilité de la campagne de sensibilisation 2022.

50 000
visiteurs en 2022-23

40%
croissance par rapport à l'an dernier

55%
de la clientèle nous y découvre



Nos plateformes numériques

Les plateformes numériques et les réseaux sociaux demeurent les canaux privilégiés pour sensibiliser la population à la réalité des jeunes et des familles vivant l'aliénation parentale et la mobiliser.

Tout comme avec le site internet, la couverture du CAP sur les réseaux sociaux et la visibilité de nos productions médias ont battu tous les records, impact du succès de la campagne de sensibilisation 2022.



En activité depuis 2017



En activité depuis 2021

Nbre de publications :	63	33
Couverture :	300 000 (+38 %)	17 000 (+74 %)
Nbre de visites :	9 000 (+53 %)	700 (+37 %)
J'aime :	1 300 (+20 %)	67 (s.o.)
Nbre d'abonnés :	5 300 (+33 %)	250 (+170 %)

Espace balados et matériels vidéos



SoundCloud
En activité depuis 2021

3 500 écoutes



En activité depuis 2018

8 690 visionnements
41 % visionnements complétés
420 abonnés



31 infolettres
2 380 abonnés
Entre 45 à 50 % d'ouverture

Bénévoles collaborateurs aux activités liées à la sensibilisation :

Sonia M.	Mélanie V.
Emy G.	Marie-Claude R.
Karine L.	Jean-Marc L.
Maève C.	Hélène F.
Philippe D.	Emy C.H.
Trevor B.	Jean-Marc B.
Philippe L.	Sylvie B.
Lorraine F.	



MERCI, chers
bénévoles, pour vos
témoignages inspirants!

Nos outils d'information et d'éducation

L'aliénation parentale, c'est l'affaire de tous.

C'est pourquoi le CAP crée et met à la disposition de ses membres et de la population des outils éducatifs et des références qui servent de guides en tout temps.

Balados-témoignages



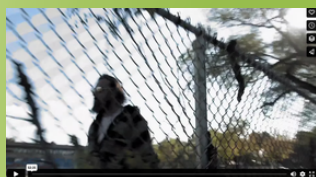
Lettres audio aux parents et aux jeunes



Page privée membres



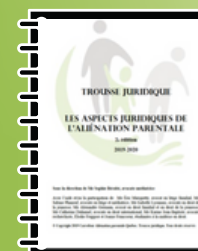
Documentaire aux productions de tiers



Site internet et RS



Trousse juridique



185 troussees en 2022-23
725 depuis sa sortie en 2019

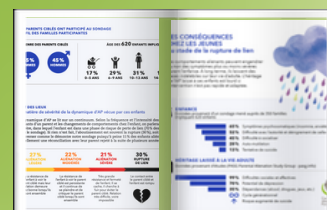
Mémoire au ministre de la Justice pour la nouvelle réforme en droit de la famille



Brochure d'information



Sondage et résultats



Profil des personnes touchées

Prioritairement, il s'agit de parents dont la coparentalité est très difficile et qui vivent une situation à risque de perte de lien ou en rupture de lien avec un ou plusieurs de leur(s) enfant(s). Leur entourage est encouragé à se joindre aux activités pour comprendre.

Les organismes et les professionnels sont toutefois de plus en plus nombreux à nous contacter pour être formés sur le sujet ou pour être coachés sur un dossier en particulier.

Difficultés rencontrées par notre communauté :



100 %

de notre communauté
a des besoins de nature
psychosociale

Difficultés relatives à la dynamique relationnelle vécue

- Les parents sont dans l'incompréhension de ce qui leur arrive et n'ont pas de mots pour le décrire.
- Ils vivent une grande détresse psychologique liée au rejet et à l'impact de la dégradation ou de la rupture de lien avec leur(s) enfants(s).
- Ils s'isolent par honte, une honte imposée par les préjugés et le doute selon lequel « il n'y a pas de fumée sans feu ».
- Ils se sentent coupables de tout, en étant accusés de tous les torts par l'autre parent, par leur(s) enfants(s), voire par certains intervenants.
- Ils se sentent totalement impuissants devant la situation, ne sachant plus « quoi faire et ne pas faire, quoi dire et ne pas dire », pour éviter toute détérioration de la situation.



75 %

de notre communauté
a des besoins de
nature juridique

Difficultés relatives aux processus de résolution psychojuridique

- Un bon nombre de parents ont un faible niveau de connaissances relatives au droit, au processus juridique et aux divers programmes psychosociaux et sociojuridiques qui caractérisent la résolution de ce phénomène.
- Leur détresse est amplifiée par la méconnaissance démontrée par un bon nombre de juristes sur ce qu'implique une dynamique d'aliénation parentale, ainsi que les délais, les reports et la multiplicité des acteurs professionnels impliqués.
- Les coûts extrêmement élevés amènent plusieurs parents à devoir se représenter seuls à la cour ou, pire, à devoir abandonner leur(s) enfants(s), faute de moyens financiers suffisants.

Nos membres

En mars 2023 :
380 membres

Coût annuel des adhésions :

Familiale : 30 \$

Communautaire : 50 \$

Professionnel : 70 \$

*Révisés
en 2022*

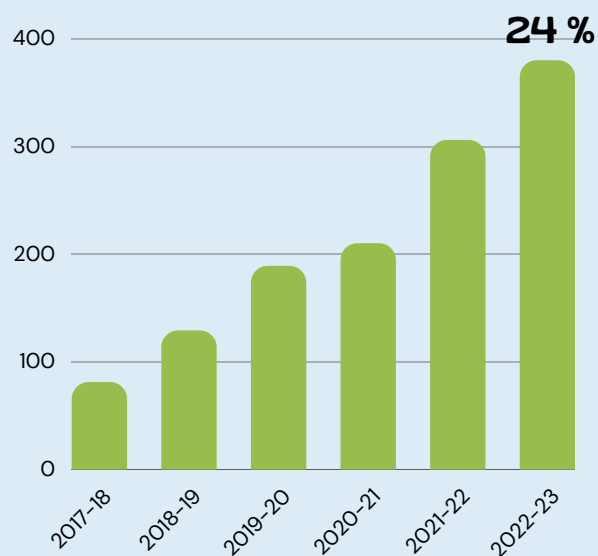


60 %

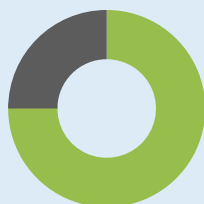


40 %

Croissance du nombre de membres
depuis la fondation de l'organisme



Renouvellement
25%



Première adhésion
75%

Le site Web et les médias demeurent la principale façon de découvrir le CAP. Toutefois, les références par les milieux juridique, psychosocial et communautaire sont en croissance.

 **Internet et médias**

55 %



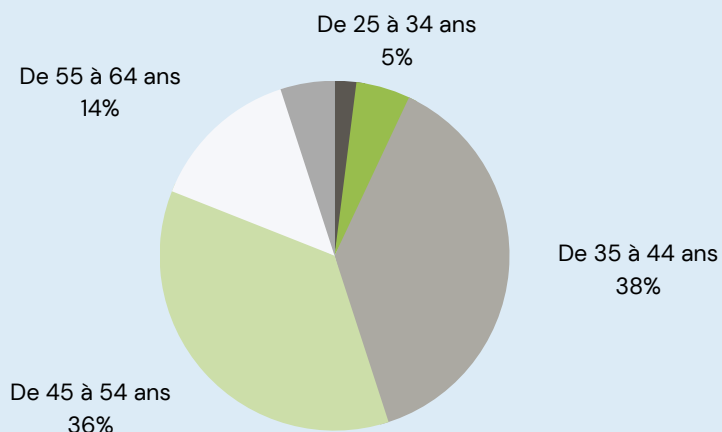
Professionnels.iles

25 %



Amis et entourage

20 %



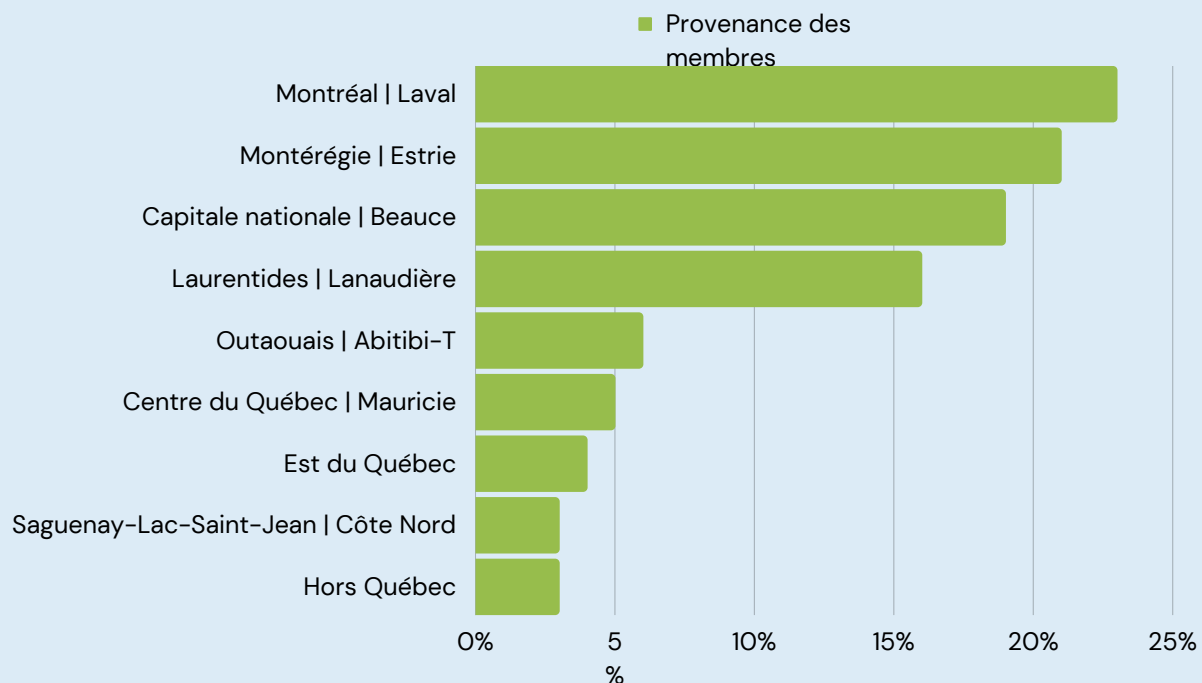
Accessibilité pour nos membres

Couverture panquébécoise

Nos services sont tous en ligne depuis la pandémie et accessibles à tous les Québécois-es, qu'ils soient parent, dans l'entourage d'un parent, intervenant communautaire ou professionnel, et ce, même dans les régions les plus éloignées, pourvu qu'ils aient accès à l'internet.

Pour une problématique encore méconnue comme l'aliénation parentale, et dont les services adaptés sont absents localement, l'accessibilité des services en ligne est essentielle pour ses membres, du moins jusqu'à ce que le transfert de savoir s'étende dans les régions.

70 % de nos membres validés ont participé à au moins une activité durant l'année



Vie démocratique et associative



Le CAP a une mission unique au Québec. Seul centre d'expertise spécialisé sur le sujet de l'aliénation parentale, c'est un organisme à portée provinciale.

Avec l'aliénation parentale, généralement mal comprise par leur entourage, les parents ont tendance à s'isoler. Nos services étant entièrement virtuels, l'accès à la communauté du CAP, quel que soit leur lieu de résidence, les libère et résonne donc très fort en eux : ils trouvent enfin un lieu pour se déposer, se sentir écoutés et s'entraider. Plusieurs cherchent à redonner dès que leur situation familiale est plus propice à le faire.

Les actions et occasions mises en place pour favoriser la vie associative et démocratique au CAP sont les suivantes :

- * Mettre en place des occasions de témoigner et des initiatives qui visent le partage entre parents et la diffusion auprès de la population et des réseaux de professionnels.
- * Mettre en place des initiatives d'éducation invitant les membres et leur entourage à venir s'éduquer et à se mobiliser.
- * Être à l'écoute de la satisfaction de notre clientèle par des sondages d'appréciation et des suggestions.
- * Instaurer un processus transparent de recrutement des membres du CA et les faire élire à l'assemblée générale annuelle par nos membres actifs.
- * S'assurer que tous les membres du CA sont des membres actifs qui ont des expertises complémentaires et pertinentes, soit par leur profession soit par leur vécu.
- * Offrir des occasions d'appartenance à l'organisme, avec la possibilité de participer à des formations, de coanimer des rencontres et de siéger à divers comités de travail.

Nos bénévoles

Les occasions de bénévolat au CAP sont de différentes natures, et majoritairement en virtuel. Nos bénévoles s'investissent généreusement dans les activités impliquant la coanimation de groupe entre pairs, la collaboration à des comités ou la participation à des projets multimédias de sensibilisation.

28

bénévoles
(parents et professionnels)

2 145

heures
bénévoles

195 heures – CA

235 heures – soutien aux activités de soutien et d'éducation

310 heures – comités de travail et tâches connexes

55 heures – activités de sensibilisation

1 350 heures – direction générale provisoire par la fondatrice

Chers bénévoles, que ce soit par vos témoignages et votre soutien auprès de vos pairs ou par le partage de votre expertise, sachez que vous changez des vies. Nous sommes en mesure d'en témoigner et de voir, depuis plus de six ans, l'incroyable changement de votre implication dans la mission de lever le voile sur l'aliénation parentale et ses conséquences.

L'aliénation parentale n'est plus taboue, grâce à votre voix juste et authentique !

Quelqu'un qui vit de l'aliénation parentale n'est plus seul, grâce à votre compassion et votre volonté d'aider !

Au nom de toute l'équipe du Carrefour aliénation parentale et au nom de toutes les familles qui trouvent au CAP, la solidarité et le chemin de l'espoir, MERCI !

Merci

Notre conseil d'administration



Assemblée générale par Zoom, le 26 septembre 2022
Animée bénévolement par Daniel Lapointe, Focus OSBL

58 membres présents

Le conseil d'administration (CA) est constitué de sept (7) personnes provenant de secteurs professionnels diversifiés. L'équipe s'est réunie cinq fois durant l'année, soit pour trois rencontres du CA et deux sessions de travail.

Il y a eu deux départs et deux nouveaux arrivées. Nous avons été heureux d'accueillir en septembre :

- Emy Gemme, une bénévole engagée qui s'implique depuis plusieurs années au CAP. Elle est aussi notre ambassadrice qui représente les jeunes.
- Cédric Brabant, un membre qui, par son expertise financière, était tout désigné pour prendre le poste de trésorier.



Les membres du conseil ont planché et continuent à prioriser les dossiers visant à ce que l'organisme devienne autonome et pérenne. Chaque membre est invité à faire partie d'un comité ou à s'impliquer hors CA dans un mandat dont il a l'expertise.

Un merci tout particulier cette année pour l'implication additionnelle de :

- Dominique, experte RH, qui a pris la charge du processus de recrutement.
- Cédric, expert finance, qui a pris en charge le transfert des solutions bancaires et s'implique dans le comité de financement.
- Laurence, avocate, pour son implication dans le comité de refonte du site Web pour guider la pertinence du contenu juridique.

Merci à nos deux administrateurs sortants, Marco Turcotte et Trevor Browne, pour leur implication durant leur mandat des deux dernières années.

Notre équipe



Caroline Paradis

Présidente fondatrice

Bénévole

DG (provisoire) et développement de projet



Joanna Murphy

Contractuelle

Responsable des services aux familles
et de la sensibilisation



Emy Gemme

Bénévole

Ambassadrice des jeunes

Membre du CA

Soutien auprès des jeunes et des parents



Sonia Mascolo

Bénévole

Animatrice principale des groupes de
soutien pour parents en rupture de lien



La visibilité du CAP a monté en flèche cette année qui, sans surprise, annonce clairement qu'un virage vers la permanence est nécessaire. Durant l'année, l'entreprise Focus OSBL a conseillé le CAP dans sa réflexion sur les réformes judiciaires pour assurer la pérennité de l'organisme et pour en améliorer la performance afin de répondre à une croissance importante.

Les priorités recommandées et en développement s'articulaient autour de l'embauche d'une direction générale possédant de l'expertise en matière de financement d'OSBL et en gestion de bénévoles ainsi que de l'établissement d'une équipe permanente pour retenir et perpétuer le savoir. La fondatrice, qui assure la présidence et la directrice générale provisoirement depuis six ans, ne peut poursuivre son double rôle pour assurer l'autonomie et le financement gouvernemental de l'organisme.

Le processus de recrutement d'une direction générale a été entamé en fin d'année et il est toujours en cours. Entre-temps, la direction du CAP bénéficie du mentorat de Catherine Houssiau, directrice d'un organisme communautaire, pour soutenir la réflexion et l'avancement des priorités.

Nos comités de travail

Comité éducation

Mandat : Faire l'analyse des enjeux et des solutions actuelles et souhaitées face à des situations d'aliénation parentale et élaborer un plan de formation destiné aux professionnels psychosociaux et juridiques de première ligne.

Le comité, créé en décembre 2021, s'est rencontré trois fois durant l'année 2022-23. Le comité a terminé l'élaboration du plan de formation en détaillant en sept modules les lignes directrices et le contenu essentiels pour encadrer une formation sur l'aliénation parentale pour les intervenants de première ligne.

Ce plan est maintenant une carte routière guidant le développement futur des formations destinées aux intervenants.

Les membres, tous bénévoles, proviennent des milieux professionnels et communautaires :

- Martin Adam, T.S., expertise psychosociale, coach coparental et coordonnateur parental
- Lorraine Filion, T.S., médiatrice, coach coparental et coordonnatrice parentale
- Cynthia Girard, psychoéducatrice et médiatrice familiale
- Suzy Guimond, T.S., expertise psychosociale, coach coparental et coordonnatrice parentale
- Nancy Lacroix, directrice de l'Association des familles monoparentales et recomposées de la Chaudière (AFMRC)
- Me Yves Pilon, procureur à l'enfant
- Linda Provost, coordonnatrice SOS Jeunesse
- Dominique Roy, directrice Maison CALM, Sherbrooke
- Mario Trépanier, coordonnateur et intervenant Via l'Anse
- Équipe CAP (Joanna et Caroline)

MERCI à tous nos collaborateurs·trices pour leur temps, leur engagement et leur confiance!

Nos comités de travail

Comité site Web

Mandat : Repenser la structure et bonifier le contenu du site Web du CAP à l'image d'un accompagnant virtuel pour ainsi personnaliser l'expérience utilisateur avec l'information et les ressources de son « persona ».

Les membres se sont rencontrés lors de trois rencontres, s'impliquant entre les rencontres à définir les objectifs de leurs pairs et à consolider l'information nécessaire pour faire progresser les objectifs et la structure.

La réflexion sur la restructuration du nouveau site a débuté grâce au soutien financier de la Chambre des notaires. Avec l'aide de donateurs additionnels, le nouveau site devrait voir le jour durant la prochaine année.

Les membres, tous bénévoles, sont des parents et/ou proviennent des milieux professionnels et communautaires :

- Laurence Beauchamp, avocate
- Stéphanie Bourassa, notaire
- Pascale Rémillard, avocat ProBono Justice
- Bruno F.
- Mylène V.
- Nicola D.
- Équipe CAP (Joanna et Caroline)

MERCI aux partenaires professionnels et aux parents pour votre implication!

Nos comités de travail

Comité financement

Mandat : En synergie avec les expertises de chacun, déterminer des initiatives pertinentes à la recherche de financement pour pérenniser l'organisme et mettre en œuvre le plan d'action.

- 5 à 7 personnes par rencontre
- 5 rencontres durant l'année
- Plusieurs rencontres de petits groupes hors comité sur des initiatives spécifiques

Initiatives :

- Ajustement des prix de l'adhésion membre
- Création d'une base de données de donateurs corporatifs potentiels
- Soutien à la campagne des fêtes
- Recherche sur des fondations et leurs exigences de soumission

Les membres sont :

- Sylvain B. (coordonnateur)
- Marie-Claude R.
- Michel P.
- Nicola D.
- José L.L.
- Éric G.
- Équipe CAP (Cédric au CA et Caroline)

MERCI, chers membres, pour
votre temps, vos idées et vos
actions!

Mot du coordonnateur du comité de financement

Participer au comité de financement a été pour moi une manière de redonner au suivant. J'ai énormément reçu du CAP et je voulais faire ma part pour permettre à d'autres parents ciblés d'avoir la chance de bénéficier de l'expertise unique qui y a été développée au fil des ans.

L'implication bénévole de celles et ceux qui ont été accompagnés par le CAP est, selon moi, la plus belle preuve de sa pertinence et de son excellence pour les donateurs et les décideurs publics.

Comme le disait Gandhi : « Soyons le changement que nous voulons voir dans le monde! »

Sylvain B.

Nos partenaires de projet



Conférencières

- Mme Lorraine Filion (travailleuse sociale, médiatrice familiale et chef du service de médiation à la famille et d'expertise du Centre jeunesse de Montréal auprès de la Cour supérieure)
- Mme Audrey Gosselin (directrice adjointe et intervenante à Première Ressource, aide aux parents)
- Mme Danielle Marchand (TES, directrice, formatrice et intervenante PETALES Québec)
- Mme Cynthia Girard (psychoéducatrice, médiatrice familiale, coach coparental et intervenante spécialisée – programme sociojuridique PCR)

Organismes partenaires

- L'équipe de Première Ressource, aide aux parents
- Pascalie Rémillard de ProBono Justice
- Dominique Roy de Maison CALM
- Nancy Lacroix de l'AFMRC
- Linda Provost de SOS Jeunesse
- Inform'elle
- RePère
- SOQUIJ

Professionnels·les

- Stéphanie Bourassa, notaire
- Suzy Guimond, T.S., expertise psychosociale, coach coparental et coordonnatrice parentale
- Martin Adam, T.S., expertise psychosociale, coach coparental et coordonnateur parental
- Me Yves Pilon, procureur à l'enfant
- Équipe d'experts en analyse psychosociale et psycholégale de Montréal
- Lise Leclerc, enseignante à la technique de service social au CEGEP de Chicoutimi
- Professionnels répondant pour des programmes d'aide aux employés et aux médecins
- Intervenants et intervenantes de la DPJ et des CISSS
- Ginette Lahaie, directrice d'école

Nos résultats financiers

ACTIFS

46 036\$

PASSIFS

35 662 \$



Produits

Chambre des Notaires	35 000 \$
Ministère de la Santé et des Services sociaux	5 000 \$
Ministère de la Justice	2 500 \$
Dons	26 195 \$
Cotisations	10 705 \$
Activités	9 750 \$

TOTAL	89 150 \$
--------------	------------------

Charges

Personnel sous-traitant	65 887 \$
Honoraires professionnels	17 076 \$
Productions multimédias et promotion	6 231 \$
Frais administratifs et de bureau	2 867 \$
Frais de logiciels de gestion et site Web	2 592 \$
Frais bancaires et de transactions	1 711 \$
Assurance	1 040 \$
Divers	942 \$

TOTAL	98 346 \$
--------------	------------------

Excédent (Insuffisance) des produits sur les charges	(9 196 \$)
---	-------------------

Pour plus d'information, consultez nos états financiers vérifiés
par la firme comptable Roland Naccache et associés.
Disponible sur demande à secretariat@alienationparentale.ca

Nos partenaires financiers

Merci à vous,
qui croyez en l'importance de notre mission
et nous soutenez dans notre croissance
en donnant généreusement !



Fonds d'études
notariales



Fondation Linoit

Québec 

M. le ministre délégué Lionel Carmant

M. le ministre Simon Jolin-Barette



et plus de 281 dons individuels

Témoignages de donateurs individuels

« Merci pour votre soutien, votre écoute, votre Amour pour les enfants et leurs familles. Votre travail est essentiel. »

« J'appuie grandement la cause, ne lâchez pas, vous êtes un espoir pour tous ces enfants et familles victimes d'aliénation parentale. »

« Merci pour les ressources disponibles sur le site. Elles me sont très utiles actuellement. »

« Merci d'être dans ma vie! »

« Bravo pour votre travail gigantesque, vous êtes incroyables. »

« Bravo à Emy pour son témoignage extrêmement mature lors de son passage à l'émission Denis Lévesque. »

A close-up photograph of a fountain pen with a gold-colored nib and a black barrel. The pen is positioned diagonally, writing the word 'Témoignages' in a bold, cursive script. The ink is dark, and the background is a plain, light color.

« Merci pour votre action! J'aurais aimé que votre existence ait débuté il y a 10 ans. »

« La découverte de ce site nous a grandement aidés. Mon conjoint est dans une situation d'aliénation parentale, une hypothèse de la part des intervenants. Les informations que vous donnez nous ont permis de donner du sens à nos observations et à nos ressentis. Ça a pris un an avant que la problématique soit reconnue par des professionnels. Merci pour les outils offerts! Nous avons bien hâte de découvrir la trousse pour nous aider dans nos démarches futures. »

« Merci de m'aider à passer ces moments plus que difficiles. Je suis impressionnée de voir à quel point vous détenez des informations importantes. Merci à l'avance pour cette aide! »

« Bravo à toute l'équipe du CAP pour l'espoir et la lumière que vous apportez aux victimes d'aliénation parentale! »

« Je suis éducatrice spécialisée pour la DPJ et trop souvent un parent par le biais des enfants s'en prend à l'autre parent de manière consciente ou inconsciente. »

Liste des conférences éducatives 2022-23

- **« Les contacts avec votre enfant sont difficiles, presque perdus, voire même perdus ? Que faire ? Quels sont les services disponibles ?** par Mme Lorraine Fillion, travailleuse sociale, médiatrice familiale et chef du service de médiation à la famille et d'expertise du Centre jeunesse de Montréal auprès de la Cour supérieure.
- **La communication non-violente et l'écoute sans jugement**, par Mme Audrey Gosselin, directrice adjointe et intervenante à Première Ressource, aide aux parents
- **Soirée Espoir | Le chemin de la réconciliation**, trois familles racontent leurs retrouvailles inespérées avec leur enfant aliéné
- **Comprendre la nature du lien d'attachement avec son enfant** pour mieux protéger ou retrouver sa relation — Le lien d'attachement parent-enfant, l'essence de la vie, par Danielle Marchand, TES, directrice, formatrice et intervenante PETALES Québec
- **Le conflit de loyauté : Mieux le comprendre pour mieux protéger les enfants** par Cynthia Girard, psychoéducatrice, médiatrice familiale, coach coparental et intervenante spécialisée (programme sociojuridique PCR)

Le CAP est membre du Parental Alienation Study Group (PASG) et suit assidument depuis des années les conférences d'experts internationaux, particulièrement celles du groupe *Family Access*. L'équipe a donc décidé de promouvoir ces conférences mensuelles auprès de ses membres. Ces conférences sont offertes en anglais seulement.

- *The Alienation of Grandparents After Parental Separation*, par Edward Kruk, Ph.D, MS
- *It's Time to Make History*, par Dr William Bernet, MD, AP Expert MS, fondateur du Parental Alienation Study Group
- *How Brainwashing Works on a Child's Brain*, par Bill Eddy, LCSW, JD, cofondateur et directeur de l'innovation du High Conflict Institute
- *The Threats to the Family From All Sides*, par Juge Philip Marcus, juge à la retraite
- *The Long Game of Alienation*, par Megan Hunter, MBA, CEO and Co-Founder High Conflict Institute
- *Science, Parental Alienation & DSM-5 UPDATE*, par Dr William Bernet, MD, Professor of Psychiatry & Behavioral Sciences, Expert in forensic psychiatry, Founder of PASG

Représentations médias 2022-23

- Radio Canada | Tout un matin avec Patrick Masbourian — Sensibilisation à l'aliénation parentale
- 98.5 FM | L'effet Normandeau — Avez-vous vécu de l'aliénation parentale ?
- QUB Radio | Geneviève Pettersen — Mon père m'avait convaincue que ma mère était une mauvaise personne, témoigne une victime d'aliénation parentale
- LCN | Denis Lévesque — Forcer de détester un de ses parents pendant des mois
- Radio Canada 107,7 FM Estrie — Sensibilisation à l'aliénation parentale
- Radio Canada Côte-Nord | Boréale 138 — Sensibilisation à l'aliénation parentale
- Journal de Montréal — Aliénation parentale : le poison de l'enfance par Geneviève Pettersen
- Courrier Laval — Nouvelle campagne de sensibilisation contre l'aliénation parentale
- Radio Canada ICI Première | Pénélope — Discussion autour de l'aliénation parentale
- Podcast CORSÉ de Cynthia Girard — Le Carrefour aliénation parentale est l'invité
- Podcast CORSÉ de Cynthia Girard — La pyramide de l'aliénation parentale : mère et fille de 15 ans ayant vécu l'aliénation parentale
- Rebel Le Mag — Quand l'amour tourne à l'aliénation parentale : le témoignage d'un parent ayant subi l'aliénation parentale
- Publication sur le CAP dans le Magazine Entracte de la Chambre des notaires.
- Article de Emy Gemme dans une revue scolaire s'adressant aux jeunes du secondaire.
- Télé-Québec | Émission L'avenir nous appartient consacre un segment à l'aliénation parentale. L'autrice et animatrice Geneviève Pettersen y raconte entre autres son histoire et les conséquences de ce qu'elle a subi adolescente.





L'aliénation parentale, ça brise des vies

FAITES PARTIE DE LA SOLUTION !
alienationparentale.ca



alienationparentale.ca



info@alienationparentale.ca



Adresse postale : 4545, avenue Pierre-De Coubertin,
Montréal (Québec), H1V 0B2